

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2994

présenté par
M. Jacobelli

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Santé »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	0	0
Protection maladie	0	800 000 000
Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)	0	0
Modernisation des hôpitaux publics (<i>ligne nouvelle</i>)	800 000 000	0
TOTAUX	800 000 000	800 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à transférer 800.000.000€ de l'action 02 "Aide médicale de l'Etat" du programme n°183 vers un nouveau programme "Modernisation des hôpitaux publics".

Près d'un tiers des français (31%) ont déjà renoncé à consulter un médecin généraliste. 41% ont déjà renoncé à consulter un spécialiste. Un quart d'entre eux y ont renoncé pour des raisons financières. Ces chiffres devraient nous alerter au plus haut point. Ils sont d'autant plus choquants si l'on considère que l'Etat garantit une grande panoplie de soins totalement gratuits aux clandestins, via l'Aide Médicale de l'Etat (AME). Il s'agit d'une véritable injustice dans la mesure où des personnes ne respectant par définition pas nos lois (car clandestins) et ne cotisant pas, se voient ici logés à meilleure enseigne que des Français cotisant ou ayant déjà cotisé.

Ainsi, pour répondre à cette injustice et pour une utilisation plus juste de l'argent public, il est proposé de ne conserver qu'un budget limité pour l'AME, ayant vocation à ne répondre qu'aux urgences absolues, et d'utiliser le budget ainsi dégagé pour rénover, moderniser et équiper nos hôpitaux ainsi que maintenir en activité des hôpitaux de proximité menacés de fermeture. En effet, nos hôpitaux sont en manque chronique de moyens et nos soignants travaillent dans des conditions matérielles de plus en plus difficiles. Ce coup de pouce financier permettrait aux Français, de bénéficier de meilleures conditions d'accueil et de meilleurs soins.